

[Texte]

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Mrs. Mitchell: Yes. I think that makes a lot of sense. It would seem to me, if this is not a decision-making group but merely a group that will prepare the agenda, that if the three representatives are the official steering committee, then... Mr. Chairman, am I still speaking?

The Chairman: Yes, you are still speaking.

Mrs. Mitchell: I like the idea, which I think was implied in the statements from both sides, that there be a three-person committee composed of representatives of each party but that the chairperson be empowered to ask the parliamentary secretaries to attend as resource persons, if this is needed to do some of the planning. But the basic committee would be a three-person committee.

The Chairman: I still have Miss MacDonald. I guess we could go for a couple of more minutes at your indulgence. Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): This three that is being proposed by the Liberal Party, does that include the chairman?

Mrs. Killens: Yes.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Well, then I find the logic that is being put forward even more askew because, as you know, based as it has been by Mr. Berger and Mr. Daudlin on the necessity of having parliamentary secretaries on the committee to advise us, what we should be doing... We have heard mention made by Mr. Berger of the necessity of having the parliamentary secretary for the Minister of Consumer and Corporate Affairs and the parliamentary secretary of the Minister of National Health and Welfare. I am sorry, Mrs. Killens, that is exactly what he said. I do not agree with it but he said it!

But you see, then of course we have a committee, this umbrella committee, which covers a number of things including housing.

• 1640

Now are you going to say to me it is not necessary to have the parliamentary secretary for the minister of housing?—because that defeats your argument and then you have to go beyond the two parliamentary secretaries you have already mentioned to bring in... That is the argument you were basing it on, and that is why I think it is terribly illogical.

The Chairman: I am not going to be that formal in this committee, but I would like the members to speak to the Chair rather than to each other when possible.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Right. I am sorry, Mr. Chairman, but I just found that argument, if we are basing it on that... And that is why I think the 1:1:1 to advise you on the basis of what parties think they should be doing

[Traduction]

Le président: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci. En effet, l'argument est très logique. Il me semble que si nous parlons ici d'un comité qui, au lieu de prendre des décisions, se contente de préparer un programme, dans la mesure où les trois représentants en question constituent effectivement le comité directeur, à ce moment-là... Monsieur le président, ai-je toujours la parole?

Le président: Mais oui.

Mme Mitchell: Je suis séduite par l'idée, implicite d'après les interventions que nous avons entendues de part et d'autre, d'avoir un comité de trois personnes représentant les trois partis, le président ayant le pouvoir de demander aux secrétaires parlementaires d'assister à ces réunions si la chose est nécessaire afin de contribuer à la planification du programme. Toutefois, le comité en tant que tel resterait composé de trois personnes seulement.

Le président: Il me reste M^{lle} MacDonald. Nous pourrions, si vous le jugez bon, poursuivre encore pendant quelques minutes.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Le Parti libéral propose trois personnes, mais ce chiffre comprend-il le président?

Mme Killens: Oui.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Personnellement, je trouve l'argument encore plus spécieux pour la bonne raison que, comme vous le savez, à en juger par ce que M. Berger et M. Daudlin ont dit à propos de la nécessité des secrétaires parlementaires au comité directeur, ce que nous devrions faire... M. Berger nous a dit en effet que le secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social devaient en faire partie. Excusez-moi, madame Killens, c'est exactement ce qu'il nous a dit. Je ne suis pas d'accord, mais il n'empêche que c'est bien ce qu'il a dit!

Le problème, c'est que nous avons un comité, le comité en tant que tel, qui est appelé à étudier toute une série de domaines, y compris le logement.

Vous me dites maintenant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le secrétaire parlementaire du ministre du Logement? Cela contredit votre argument; il faut ensuite passer par-dessus les deux secrétaires parlementaires auxquels vous avez déjà fait allusion pour inviter... Voilà le raisonnement que vous avez tenu et je crois qu'il ne tient pas debout.

Le président: Je ne veux pas insister pour que toutes les règles soient respectées dans ce comité, mais j'aimerais quand même que les députés s'adressent au président dans la mesure du possible.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): D'accord, je m'excuse, monsieur le président. Cet argument, selon moi, si nous allions nous fonder dessus... C'est pourquoi je pense que cette représentation égale de conseillers du président sur les travaux et le calendrier de séances du comité...